

Infor Monts

Le Bulletin

de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais

Monts du
Lyonnais
Communauté
de communes

La transition énergétique

au cœur des actions de la
Communauté de communes
des Monts du Lyonnais





Méthanoly, unité de méthanisation pour transformer en biogaz les effluents d'élevage (fumier), est sorti de terre sur la zone d'activités de Croix Chartier à St Denis sur Coise.



Le Cyclo des Monts du 16 & 17 juin avait pour thème le développement durable.



Signature d'une convention avec la CAF le 4 décembre 2018 pour permettre une meilleure analyse des besoins sociaux du territoire.



324 m² de tuiles photovoltaïques installées sur le toit de la halle aux veaux à St Laurent de Chamousset.



Inauguration du réseau des bibliothèques Com'MonLy le 14 décembre 2018.



Organisation des ateliers Verts du solaire pour apprendre à auto-produire son énergie.



Édito

Vous avez dans les mains le 3^e bulletin d'informations, annuel, de notre Communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL). C'est dire que cette dernière est encore très jeune : née au 1^{er} janvier 2017, elle s'est agrandie début 2018 pour désormais être l'héritière de 2 ex communautés de communes, 8 communes et 3 syndicats, le tout distribué sur deux départements. Si l'année 2017 a été celle de la fusion, 2018 aura été celle de l'extension et de la consolidation.

La CCMDL, c'est désormais 32 communes, environ 35 000 habitants, une surface de 400 km². Elle se trouve ainsi dans la moyenne des EPCI (établissement public de coopération intercommunale) de notre environnement proche : une moyenne de 18 communes et 37 500 habitants pour les 12 EPCI du Rhône (hors métropole) et une moyenne de 32 communes et 36 000 habitants pour les 9 EPCI de la Loire (hors métropole).

Cette dimension est quelque part nécessaire dans la relation avec nos nombreux interlocuteurs et financeurs : Europe, État, Région et Départements, chambres consulaires, les CAF...

Mais le revers de la médaille, ce sont les risques inhérents aux grosses structures : la distanciation entre la population et sa Communauté de communes d'appartenance, la « sensation » pour les maires d'une perte de pouvoir au bénéfice de la Communauté de communes et enfin l'inflation des coûts. Pour autant, ces risques ne sont pas une fatalité et les élus locaux doivent relever le défi de maintenir et d'améliorer les services à la population, avec une pression fiscale la plus faible possible, tout en conservant un lien très fort avec chacune des communes du territoire.

Pour cela nous disposons au sein de la CCMDL, d'élus impliqués et d'une équipe de 150 agents, équipe que je considère très motivée et performante. Et aussi d'un budget relativement conséquent : 38 M€ en dépenses réelles et 40 M€ en recettes réelles en 2018. Cela s'est traduit en 2018 par un énorme travail de l'ensemble des équipes avec notamment les 15 commissions thématiques mises en place, les séances mensuelles à la fois du bureau et du conseil communautaire, et la production de 279 délibérations !

Concernant les compétences exercées par la CCMDL, vous en connaissez sans doute la plupart. Ce bulletin pointe un certain nombre de nos actions (liste évidemment non exhaustive) au travers desquelles nous voulions montrer notre engagement dans le « développement durable ». Cette expression tant galvaudée n'est pas simplement une formule creuse et « tendance » mais bien, ici en tous cas, un objectif partagé qui se décline en actions très concrètes dans le présent, préservant l'avenir de notre territoire.

Plus globalement parmi nos projets, passés et à venir, je retiendrai sur le plan social, l'intégration de la crèche de Chevières en 2018, la création en 2019

d'une SPL (société publique locale) assurant désormais la gestion des multi-accueils de l'ex Communauté de communes Chamousset en Lyonnais, l'extension de la compétence jeunesse à l'ensemble de notre périmètre, l'extension également du CIAS (centre intercommunal d'action sociale).

Notons également l'achèvement de la nouvelle gendarmerie à St Symphorien sur Coise (qui sera inaugurée en avril prochain). Sur le plan touristique, la mise en place de l'OTI... Nous serons amenés à décider de l'extension ou non de la compétence Assainissement au 1^{er} janvier 2020. Et dans l'affirmative, imaginer sous quelle forme...



les élus en réunion communautaire, travaillent sur les projets du territoire.

En guise de conclusion, j'évoquerai le temps qui passe ! Au printemps 2020 auront lieu les élections municipales. Et le renouvellement des conseils municipaux entrainera de facto le renouvellement du conseil communautaire, sans doute de manière significative si je m'en réfère aux dernières élections, celles de 2014. Si la durée d'un mandat local est bien de 6 ans, celui que nous aurons exercé au sein de notre jeune CCMDL n'aura été que de 3 ans et 3 mois, période durant laquelle nous avons vécu (et vivrons encore !) des moments vraiment forts.

Les communes, tout comme leur regroupement en Communautés de communes, restent le socle de l'organisation territoriale française à double titre : celui de proximité à la population, celui de l'amélioration de leur environnement quotidien. On l'a bien vu dans le mouvement national de contestation qui a surgi dans notre pays en fin d'année, et dont on ne connaît pas encore, au moment où j'écris ces quelques lignes, les conséquences à terme. Le gouvernement, les parlementaires, se sont bien retournés vers les élus locaux pour les aider à comprendre le pays et à sortir de la crise.

Alors dans ce contexte mouvant, les Monts du Lyonnais, forts de leurs formidables atouts, ont encore de beaux jours devant eux !

Bonne lecture.

Régis CHAMBE
Président de la
Communauté de communes
des Monts du Lyonnais

S O M M A I R E

Soutenir la transition énergétique p. 4

Développer l'économie locale p. 6

Encourager la transition agricole p. 7

Apporter la culture à tous p. 8

Donner accès à une offre sociale de proximité p. 9

Inciter à trier ses déchets p. 10

Entretenir nos routes, un atout pour le territoire p. 11

Le tourisme prend de l'envergure p. 12

Une instance pour débattre de l'avenir des Monts du Lyonnais p. 12

InforMonts / N°3 - Mars 2019

Directeur de la publication : Régis CHAMBE
Rédaction : les services de la CCMDL
Mise en page : service communication
Impression : IML Communication
imprimé en 16 000 exemplaires sur papier PEFC

Communauté de communes des Monts du Lyonnais
790 Allée de Pluvy - 69590 - Pomeys
Tél. 04 37 20 13 09 - contact@cc-mdl.fr
www.cc-mdl.fr

Soutenir la transition énergétique

Réduire les consommations et produire plus d'énergie renouvelable : voilà l'ambition de Territoire à Énergie Positive (TEPOS) des Monts du Lyonnais pour couvrir l'ensemble de ses consommations dès 2050. Pour se rapprocher de cet objectif, la Communauté de Communes élabore son 2^e Plan Climat Air Énergie Territorial. Les actions sont portées par les acteurs du territoire avec la participation active de la collectivité. Une consultation citoyenne aura lieu cet été.

Accompagner la rénovation de l'habitat dans une démarche d'économie d'énergie

Depuis 10 ans, la CCMDL a mis en place le Parc Éco Habitat situé à St Symphorien sur Coise. Dans ce lieu, des agents vous informent et vous conseillent gratuitement sur les travaux de rénovation à privilégier pour diminuer la consommation d'énergie du logement ainsi que sur les démarches à suivre pour bénéficier d'aides financières. Sur les 3 dernières années, 930 ménages ont été accompagnés. L'accompagnement comprend souvent une visite à domicile par un conseiller expert avec la remise d'un rapport personnalisé sur les pistes d'amélioration thermique. Un pré-chiffrage travaux et aides financières mobilisables sont également fournis.

| + d'info au 04 72 66 14 30

M. Gérard Pollet, habitant Montrottier, nous parle de son expérience avec ce service :



Gérard POLLET

... il faut se faire conseiller, il y a dans les Monts du Lyonnais des gens compétents et disponibles, en particulier au Parc Eco Habitat, il faut aller les voir... Il faut prendre son temps... faire des choix, ne pas se précipiter et chercher à faire des choses biens... différer certains travaux plutôt que tout faire en qualité minimale...

> **540 000€** d'aides financières (80% de l'État et 20% de la CCMDL) versés aux habitants pour des travaux de rénovation énergétique

> **6 500 000€** de dépenses de travaux de rénovation déclarés aux impôts en 2015 sur les Monts du Lyonnais

À NOTER

Ces travaux sont réalisés majoritairement par des entreprises du territoire : 120 professionnels du bâtiment ont été formés par le Parc Éco Habitat depuis 2015 (label RGE-étanchéité à l'air).



La nouvelle gendarmerie, située à St Symphorien sur Coise, a été réalisée par la Communauté de communes avec le souci d'en faire un bâtiment exemplaire, à énergie positive et à faible empreinte carbone. Ce bâtiment se caractérise par sa sobriété en matière énergétique intégrée dans sa conception (isolation renforcée, LED, puits de lumière, brise soleil...). Également, l'installation en toiture de panneaux photovoltaïques et panneaux solaires thermiques permet la production d'énergies renouvelables.

Encourager les initiatives citoyennes : Monts Énergies

Sous l'impulsion et avec le soutien du SIMOLY puis de la CCMDL, un groupe de citoyens s'est structuré sur le territoire des Monts du Lyonnais, avec pour objectif la production collective et participative d'énergie renouvelable et locale. C'est ainsi qu'une société citoyenne à fonctionnement coopératif a été créée le 06/03/2018 sous le nom de « Monts Énergies ». Le premier projet porté par la société est de développer des installations de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments loués. Ce projet s'inscrit pleinement dans l'ambition de Territoire à Énergie Positive (TEPOS) porté par les Monts du Lyonnais. L'atteinte de cet objectif passera nécessairement par l'action privée, combinée à l'action publique. Aussi la CCMDL a aidé cette initiative citoyenne par des appuis techniques et administratifs ainsi qu'une entrée au capital à hauteur de 15 000 €.

PROJET DE STATION-SERVICE AU GNV Utiliser du gaz issu de la fermentation des déchets organiques pour faire rouler nos véhicules

La CCMDL travaille au montage d'un projet de station-service au Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) en partenariat avec des entreprises de transport du territoire et pour sa flotte de camions de collecte des ordures ménagères.

2^e secteur le plus consommateur d'énergie dans les Monts du Lyonnais après le résidentiel, le secteur du transport bénéficie aujourd'hui de solutions technologiques écologiques et performantes encore trop peu développées en France. La solution de mobilité au Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) et plus particulièrement au Bio-GNV (gaz naturel 100% renouvelable issu de la méthanisation des déchets organiques) semble être une véritable solution d'avenir qui cumule de nombreux avantages :

> Écologique et sanitaire

- 80% de gaz à effet de serre en moins face à l'essence ou au diesel
- peu de particules fines
- Aucune odeur, aucune fumée et 2 fois moins de bruit qu'un diesel
- À la différence des véhicules électriques, aucuns métaux rares importés ne sont nécessaires
- Aucun risque dans les parkings souterrains, le GNV est plus léger que l'air à la différence du GPL

> Économique

- Compris entre 1€ et 1,20 €/kg, le Bio-GNV est environ 30% moins cher que l'essence ou le diesel
- Dans les versions hybrides (Essence/GNV), les véhicules légers peuvent atteindre plus de 1 000 km d'autonomie
- Le coût du carburant est maîtrisé car il n'y a aucune variation du prix du Bio-GNV due à un contexte international

Plus de 18 millions de véhicules roulent au GNV dans le monde, dont 2 millions en Europe et seulement 14 000 en France. On estime que d'ici à 2050, 42% des transports collectifs français devraient rouler au GNV. Les récentes restrictions interdisant l'accès à tous les poids lourds et les véhicules utilitaires légers possédant une vignette Crit'Air au-delà de 3, poussent la CCMDL à proposer des solutions innovantes aux transporteurs du territoire qui doivent notamment rentrer dans la Zone à Faibles Emissions (ZFE) instaurée par la Métropole de Lyon depuis le 1^{er} janvier 2019. C'est pour ces bonnes raisons que la CCMDL souhaite s'engager dans ce projet ambitieux qui pourrait voir le jour d'ici la fin de l'année sur la zone d'activités de Croix Chartier à proximité de l'unité de méthanisation.



Changer ses habitudes de déplacement, un autre challenge à relever

Dans les Monts du Lyonnais, la dépendance à la voiture est importante et a des impacts sur le budget des ménages et l'environnement.

Pour aider les personnes en difficultés à se déplacer au quotidien, la CCMDL finance un service de transport solidaire à la demande, avec des critères d'accès définis, qu'il est prévu d'élargir à toutes les communes du territoire en 2019. Elle encourage également différents modes de déplacements économiques, comme le covoiturage solidaire et l'auto-stop participatif. Le covoiturage régulier ou plus occasionnel n'est pas en reste, avec les actions de communication du service mobilité ou la plateforme Mov'ici mise en place par la Région Auvergne Rhône-Alpes. Pour les salariés, le Challenge mobilité "Au travail, j'y vais autrement" est une occasion de tester d'autres modes de déplacement (vélo à assistance électrique, covoiturage, transports en commun etc.), voire de les adopter !

Découvrez le potentiel solaire de votre toiture !

Afin d'assurer un conseil de qualité et d'éviter tout cas de démarche commerciale abusive, la collectivité s'équipe d'un cadastre solaire en ligne gratuit et à disposition de ses citoyens. Autoconsommation, vente totale, production d'eau chaude, conseil en ligne ? Tout y est.



Particulier ou entreprise, N'hésitez pas à faire une simulation en rentrant votre adresse postale sur cc-montsdulyonnais.insunwetrust.solar/

Développer l'économie locale

Le développement économique s'inscrit dans la démarche d'amélioration de la qualité de vie des habitants du territoire en facilitant l'accès à des emplois diversifiés et à proximité du lieu de vie. Il favorise l'installation et le développement des commerçants et artisans sur les Monts du Lyonnais.

Générer des emplois grâce aux zones d'activités

La CCMDL met en œuvre une politique économique dynamique afin de favoriser le développement des entreprises installées sur son territoire et d'en accueillir de nouvelles.

Sur une trentaine de zones d'activités (ZA) réparties sur le territoire, 24 sont communautaires. Grâce à cette politique volontariste d'aménagement, la CCMDL entend créer des conditions favorables pour un développement de l'emploi de proximité.

Actuellement, le nombre d'emplois sur ces zones s'élève à environ 2 500.

L'extension de plusieurs zones d'activités communautaires est en projet : aménagement prévu de 10 ha supplémentaires dans les 3 ans à venir (St Laurent de Chamousset, St Symphorien sur Coise, Souzy et St Denis sur Coise) augmentant ainsi le nombre d'emplois sur le territoire. Cette augmentation des emplois de proximité permet de réduire les déplacements domicile/travail.

ZOOM SUR LA RÉSIDENCE D'ENTREPRISES LES ROCHES

ST SYMPHORIEN SUR COISE

Elle s'inscrit dans l'objectif de faciliter l'installation et le développement des entreprises artisanales et tertiaires sur le territoire des Monts du Lyonnais à travers une offre immobilière adaptée :

- > Janvier 2019 : lancement de la construction d'un bâtiment d'activités économiques de 1200 m² à haute performance énergétique offrant 6 ateliers de 100 m² à 300 m² modulables.

- > Janvier 2020 : livraison



Faciliter l'installation et le développement des commerçants et artisans

La CCMDL facilite l'installation et le développement des commerçants et artisans sur les Monts du Lyonnais. Son objectif est de maintenir et développer un tissu d'activités et de services de proximité répondant aux besoins des habitants et améliorant le cadre de vie.

- > En 2019, la CCMDL et l'État au travers du FISAC mobilisent 290 000€ de subventions au profit des commerçants et artisans des Monts du Lyonnais et poursuivent ses actions dans les domaines de la transmission-reprise et de l'accompagnement numérique/digital/web.

| + d'info au 04 74 70 58 00



EXEMPLE D'UN PROJET FINANCÉ EN 2018
Travaux d'agrandissement et création d'un rayon boulangerie - Vival de Montrottier

- > La CCMDL soutient également les actions de la fédération OSER qui regroupe des commerçants et artisans. La fédération OSER a mis en place des chèques cadeaux utilisables dans près de 60 commerces offrant une diversité de produits.

et encourager la transition agricole

Accompagner l'activité agricole dans ses mutations est fondamental pour notre environnement et notre économie : une convention cadre a été signée avec la Chambre d'agriculture du Rhône.

Le papi boom agricole : un challenge à relever dans le nombre de fermes et d'emplois à transmettre

Des opportunités à saisir pour s'installer dans des productions très diverses : chèvres/brebis laitières, maraîchage, bovins, petits fruits, etc. La Communauté de communes met en place des actions concrètes pour aider ces transmissions, avec les partenaires locaux :

- > Avec les chambres d'agriculture, ce sont 100 entretiens réalisés avec tous les agriculteurs-rices qui sont entre 2 à 5 ans de la retraite. Pour bien transmettre, il faut anticiper.
- > Avec les ADDEAR, c'est un appui au développement d'espaces tests agricoles. Un sas permettant de tester son projet de manière responsable et autonome en grandeur réelle, avec une prise de risque limitée chez un agriculteur. Sophie Arduino teste son activité de pépiniériste et petits fruits depuis 2016 sur Longessaigne, chez Joël Marjollet éleveur :



Sophie Arduino

« Pour moi l'agriculture, c'est une reconversion. À 39 ans, trouver du terrain, s'installer à son compte, alors qu'on n'est pas issu du milieu, c'est très compliqué. Grâce à ce système, cela me permet d'être sûre que mon projet ne va pas dans le mur »

Elle s'installe à Meys en 2019 et passe du test à la création d'une exploitation.

| + d'info au 04 74 70 58 00

Des actions « coup de pouce » pour changer ses pratiques et développer l'agro-écologie

- > Diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires (de 60% en 5 ans) ou encore arriver sur une alimentation plus locale pour les bovins (plus de pâturage, moins de soja importé). Ces programmes sont en place jusqu'en 2021, avec les syndicats de rivières locaux.
- > Mise en place d'un dispositif d'aide à la plantation de haies champêtres avec la fédération de chasse et en lien avec les jeunes de la MFR de St Laurent de Chamousset.



La haie joue un rôle important pour s'adapter au changement climatique, préserver la ressource en eau, lutter contre l'érosion, produire et stocker du carbone, favoriser la biodiversité et les auxiliaires. Un appel à candidature est lancé en 2019, l'implantation de 10 km de haies sera aidée sur 2 ans.

| + d'info au 04 74 70 58 00

Le secteur forestier une ressource économique et durable

Sur les Monts du Lyonnais, 10 massifs forestiers prioritaires et peu accessibles ont été ciblés pour bénéficier de travaux d'amélioration. Les aménagements permettent aux propriétaires forestiers d'avoir un meilleur accès aux parcelles, pour entreprendre plus facilement entretiens et coupes des bois, pratiques durables, et obtenir une meilleure valorisation à terme. Des premiers aménagements sont terminés sur le massif du Chatelard à Aveize : amélioration de 4 km de pistes, création d'une route forestière et de 2 places de dépôts pour pouvoir stocker le bois. Des aménagements sont à l'étude sur le massif du bois d'Armont/Sapinet sur Montrottier. Les projets sont réalisés en partenariat avec le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) et l'association locale des propriétaires forestiers.



AMÉNAGEMENT DU MASSIF DU CHATELARD À AVEIZE
amélioration de 4 km de pistes, création d'une route forestière et de 2 places de dépôts pour pouvoir stocker le bois.

Apporter la culture à tous

La culture pour tous s'inscrit dans la volonté politique du territoire. Les résidences d'artistes et les interventions dans les établissements scolaires témoignent de l'engagement d'une offre culturelle de qualité, diversifiée et de proximité.

La CCMDL mène une politique forte en matière d'ouverture culturelle pour le plus grand nombre

Elle conventionne depuis plusieurs années avec l'État, la Région et le Département pour offrir à l'ensemble de la population des projets d'éducation artistique et culturelle. Dans ce cadre, nous proposons chaque année des résidences d'artistes et une résidence d'auteur. Lors d'une résidence, l'artiste est présent sur le territoire, il propose des ateliers aux publics et a également du temps pour créer. Chaque résidence est construite avec la commission culturelle, le service culture et l'artiste pour définir les objectifs et les publics visés, dans un souci de qualité et de service de proximité. Nous veillons à ce que la culture soit disséminée sur le territoire en essayant le plus possible de travailler avec différents types de publics et structures : écoles, bibliothèques, établissements de santé, associations...

Un des principes de l'éducation artistique et culturelle est sa dimension intergénérationnelle : que chacun puisse avoir accès à la culture, sous toutes ses formes, tout au long de sa vie.



Dans le cadre d'une résidence d'artiste, Héléne Bertin anime un atelier de moulage d'objets en plâtre.



La pratique de la musique est aussi encouragée puisque la collectivité gère en direct une école de musique à St Laurent de Chamousset et soutient le Décaphone, école de musique associative.

L'école, un vecteur culturel fort

La CCMDL propose chaque année différents projets aux établissements scolaires, qu'ils soient culturels, sportifs ou liés au développement durable. Pour l'année scolaire 2018-2019, 36 interventions sont assurées dans les écoles primaires par les intervenants musique, sports et culture numérique de

la CCMDL. Les projets sont construits en concertation avec l'Éducation nationale et les enseignants. Ces interventions touchent environ 1 000 élèves. Les écoles du territoire peuvent également demander de participer au dispositif éco-école, que la Communauté de communes accompagne. Ce programme vise à dynamiser les projets d'éducation au développement durable des établissements scolaires, afin que chaque élève comprenne mieux le monde qui l'entoure et puisse y participer dans une démarche citoyenne. Pour cette année scolaire, 10 établissements scolaires ont pu bénéficier d'un soutien financier de la CCMDL pour leurs projets éco-école, autour des thèmes de l'alimentation, des déchets, de l'eau, de la biodiversité et de la santé.

L'école de Coise a bénéficié du dispositif Éco-École en 2018



Donner accès à une offre sociale de proximité

Tout en s'appuyant sur les partenaires institutionnels et associatifs, la Communauté de communes a pour objectif d'apporter une offre de services globale adaptée aux besoins de la population de la petite enfance aux personnes âgées.

2 Maisons de Services Au Public pour faciliter vos démarches d'accès aux droits et délivrer des services de proximité

Les 2 MSAP situées à St Laurent de Chamousset et St Symphorien sur Coise vous apportent différents services :

- > **Un accompagnement à l'emploi** avec des permanences des Missions Locales, un relais avec Pôle Emploi, le lien avec des offres en local.
- > **Des permanences par visio-guichets avec la CAF, la MSA et la CPAM** évitent de se déplacer, tout en étant aussi efficaces qu'une permanence physique.
- > **Des ordinateurs et un accompagnement aux outils numériques** : des cycles d'initiation aux démarches administratives en ligne sont proposés.
- > **Des permanences juridiques et de médiation familiale sont organisées.**
- > **Un appui dans l'utilisation du chèque énergie** pour payer des factures d'énergie que les bénéficiaires recevront dans les boîtes aux lettres à partir d'avril.

| + d'info au 04 74 26 50 78 ou 04 78 19 05 14

Une offre de garde d'enfants au plus près des familles

L'offre de garde des enfants de moins de 3 ans est diversifiée et répartie sur les communes des Monts du Lyonnais. Nous comptons :



Ces multi-accueils ont des modes de gestion diversifiés : régie directe (Chevrières), associatif (St Martin en Haut et St Symphorien sur Coise), Société Publique Locale (Duerne, Brullioles, Brussieu, Montrottier, Ste Foy l'Argentière et St Laurent de Chamousset). En 2018, 460 enfants en ont bénéficié. Les subventions d'équilibre versées pour ces structures et les relais petite enfance s'élèvent à 849 000 € pour 2018.

Pour les enfants de 3 ans et plus, la CCMDL organise à St Laurent de Chamousset un accueil de loisirs les mercredis et les vacances scolaires. En 2018, 714 enfants en ont bénéficié, représentant 67 000 heures d'accueil. Par ailleurs, elle soutient financièrement dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse les accueils de loisirs extrascolaires organisés par les associations du territoire. Le coût résiduel pour la collectivité est de 46 000 €.

Des aides pour maintenir à domicile les personnes âgées

La CCMDL intervient également en faveur du maintien à domicile des personnes âgées. Elle accorde ainsi des subventions aux associations qui interviennent (100 000 €). Un large partenariat va se renforcer autour des aînés dans le cadre du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) qui se remet en place à partir de 2019.

À NOTER

Le forum de l'emploi se tiendra le 29 mars de 9h à 13h à la salle polyvalente de Ste Foy l'Argentière. Rencontrez les entreprises qui recrutent, informez-vous sur la création-reprise d'entreprises et participez aux ateliers de préparation aux entretiens d'embauche. De 9h30 à 11h : réunion d'informations sur la création-reprise d'entreprises.

Inciter à trier ses déchets

Le tri concerne chaque habitant du territoire. Le respect des consignes et les gestes du quotidien favorisent une bonne gestion des déchets et un environnement plus sain. Trier, c'est aussi privilégier l'économie circulaire et stabiliser le montant de la redevance appliqué aux foyers.

Remplacement des colonnes verres et papiers pour faciliter le tri



Plus de 150 colonnes de tri sont réparties sur les points d'apports volontaires des 32 communes du territoire. En 2019 la CCMDL remplace les colonnes usagées (verre et papier) par des bacs plus facilement identifiables et plus pratiques. Mieux trier nos déchets, c'est diminuer le poids des sacs noirs et donc le coût de leur traitement. C'est autant un geste citoyen et financier qu'un effort de préservation de notre environnement.

Des aides financières pour l'acquisition de composteurs et de broyeurs

- > **Composteurs :** remboursement à hauteur de 50% avec un plafond de 30€ maximum
- > **Lombricomposteur :** remboursement à hauteur de 50% avec un plafond de 60€ maximum
- > **Broyeur individuel ou collectif :** 25% du prix d'achat TTC, avec un plafond de dépenses éligibles à 400€ pour un achat individuel. 33 % du prix d'achat TTC, avec un plafond de dépenses éligibles à 600€ pour un achat groupé.

| + d'info au 04 78 19 08 62

En 2018 nous avons recyclé



822
tonnes
d'emballages



766
tonnes
de papier



1402
tonnes
de verre

À NOTER

Les circuits de collecte vont évoluer par la mise en place de points d'apports volontaires supplémentaires pour les sacs noirs et les sacs jaunes dans les bourgs et les lotissements.

À partir de 2022 tous les plastiques seront recyclés et à partir de 2025 le tri à la source des bio-déchets sera obligatoire pour tous les ménages.

Entretenir nos routes, un atout pour le territoire

Les travaux sont réalisés avec pour objectifs de sécuriser les déplacements des piétons, des cyclistes et des automobilistes mais aussi le bien-vivre dans nos centres-bourgs (qualité de l'air, nuisance sonore...).

La Communauté de Communes des Monts du Lyonnais a en charge 866 km de voiries communautaires réparties sur les 32 communes.

La responsabilité est partagée avec les communes qui en assurent l'entretien courant et le déneigement. Les grosses réparations sont prises en charge par la Communauté de Communes sur indication des communes à travers un programme annuel de travaux qui se déroule sur chacune des communes.



Travaux réalisés en 2018 à Souzy

En 2018, 3 aménagements de sécurité ont été ainsi créés

- > **L'Aubépin / Larajasse :** sécuriser l'arrivée dans le village (entrée sud).
- > **St Martin en Haut :** aux abords du stade et proche des équipements communaux et communautaires afin que le jeune public traverse en toute sécurité une route départementale de plus en plus fréquentée.
- > **St Laurent de Chamousset :** afin de réduire la vitesse aux abords de la nouvelle salle des sports.

À NOTER

Le choix des entreprises retenues pour la réalisation des travaux de voirie se fait notamment selon des critères environnementaux (utilisation de matériaux recyclés, limitation des transports de matériaux, tri et recyclage des déchets de chantiers,...)

Traiter les eaux usées pour protéger nos rivières et eaux souterraines

Bassin de rétention d'eaux usées à St Martin en Haut



L'assainissement des eaux usées est une obligation réglementaire tant au niveau de la santé que de l'environnement. La collecte et le traitement de ces eaux usées dans des stations d'épuration visent à réduire les rejets polluants dans le milieu naturel et à protéger nos rivières et les eaux souterraines. La Communauté de communes assure cette compétence pour une partie du territoire (10 communes). Des réflexions sont engagées pour l'étendre aux 22 autres communes à compter de 2020. En 2018, la CCMDL a investi dans la création d'un ouvrage de stockage et restitution des eaux usées de 1020 m³, la commune de Saint Martin en Haut en a profité pour remettre en état son réseau d'eaux pluviales. Ces travaux s'inscrivent dans un programme destiné à alléger la charge hydraulique de la station d'épuration de Saint Symphorien sur Coise. En effet, il devenait nécessaire d'agir en amont de la station, pour ne pas la surcharger en cas de gros épisodes pluvieux et d'éviter des débordements en milieu naturel.

Le tourisme prend de l'envergure

Notre office de tourisme est en totale restructuration, puisque nous avons fusionné nos moyens, nos actions et nos équipes avec nos voisins des Balcons du Lyonnais (Mornant) et de la Vallée du Garon (Chaponost). La structure ainsi créée se nomme « Office de Tourisme Intercommunautaire des Monts du Lyonnais ».

Nous pouvons nous appuyer sur un environnement préservé et des paysages verdoyants, pour nous positionner comme une destination touristique source d'épanouissement, mais aussi de déconnexion, de rupture avec le quotidien et de bien-être. Les citoyens peuvent ainsi renouer avec la nature dans un territoire proche et facilement accessible, en pratiquant des activités de tourisme doux comme la randonnée ou la balade, mais aussi le VTT grâce à nos 29 circuits balisés décrits sur le site Internet vtt69.fr.

La découverte des Monts du Lyonnais passe aussi par la visite de nos musées qui apportent une vision de notre histoire, de nos traditions et du dynamisme de notre région : Musée de la mine d'argent Jacques Cœur, Maison des Métiers et Musée d'Océanie. Ce sont aussi 2 piscines qui permettent de se détendre : Escapad et Hurongues, des hébergements diversifiés campings, village vacances, gîtes, chambres d'hôtes. Pourquoi ne pas profiter de tous ces sites à visiter en louant un vélo à assistance électrique au départ du bureau d'information de St Martin en Haut ? Il y en a 4 à votre disposition, sur réservation, avec une autonomie de 80km, très propice à la sérénité et à la (re)découverte de nos petites routes en mode doux et très raisonnablement sportif. L'occasion pour tous de reprendre du plaisir à vélo.

Et n'oublions pas que les Monts du Lyonnais sont le jardin des proches agglomérations Il est donc indispensable de passer dans nos bureaux d'information touristique pour connaître les bonnes adresses et les points de vente de produits du terroir :

St Symphorien sur C.
22, Place du Marché
Tél. 04 72 24 00 35

St Martin en Haut
Maison de Pays -
Place de l'église
Tél. 04 78 48 64 32

St Laurent de Ch.
218, rue du Lavoir
Tél. 04 74 70 90 64

**Communauté de communes
des Monts du Lyonnais**

790, Allée de Pluvy - 69590 - Pomeys

Tél. 04 37 20 13 09 - contact@cc-mdl.fr - www.cc-mdl.fr



Une instance pour débattre de l'avenir des Monts du Lyonnais

Le Conseil de Développement, (CD) est une instance de démocratie participative. Il rassemble des habitants des Monts du Lyonnais pour débattre de l'avenir du territoire en toute indépendance.

Il participe à l'élaboration des politiques territoriales, en apportant des idées nouvelles : les réflexions nourrissent celles des élus qui sollicitent l'avis de la population. Il permet aussi d'informer et de porter à connaissance ces informations plus largement. Il rappelle aussi l'intérêt d'un dialogue continu entre la population et les élus : ni opposition, ni contre-pouvoir, le CD est un espace de dialogue sur des questions d'intérêt commun.

Le Conseil de Développement est membre citoyen des comités de pilotage de procédures, gérées par la CCMDL permettant l'attribution de subventions. Il participe à l'élaboration des plans d'actions pluriannuels pour l'habitat et la transition énergétique. En 2018, il a contribué à l'élaboration du projet social en émettant un avis et des propositions autant sur la méthode que sur son contenu. En 2019, il s'est donné pour mission d'apporter sa contribution à la transition énergétique et plus particulièrement au sujet de la mobilité.

Faire partie du Conseil de Développement

C'est une instance ouverte à tous les habitants des 32 communes de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais. Aucune expertise particulière n'est requise. Il est constitué d'une vingtaine de membres avec, pour l'instant, une sous-représentation des nouvelles communes adhérentes à la CCMDL. Trois réunions plénières sont organisées par an, enrichies de 6 réunions intermédiaires environ.

+ d'info : cd@cc-mdl.fr
Tél. 04 72 66 24 11
ou 06 30 96 44 85